

mourir de faim. Je n'ai donné aucun appui au projet. Lorsque l'on s'est adressé à moi, j'ai dit que je n'avais aucun renseignement pour corroborer ce qu'on me disait. Mais je dois dire que ceux que ce prospectus détermina à souscrire — comme la chose fut vigoureusement attaquée dans les journaux — envoyèrent un cultivateur anglais expérimenté et un autre monsieur dans ce pays pour constater la vérité des faits. Ils étaient accompagnés de M. A. L. Knight, ingénieur civil, que l'on disait avoir été nommé par le lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick, sir Leonard Tilley, sur la demande de la compagnie projetée. Ces messieurs visitèrent l'île d'Anticosti et s'en retournèrent sur le même steamer que moi, et j'ai été étonné de voir jusqu'à quel point ils corroborèrent les données. M. Light fit un rapport très favorable de l'île, et un délégué fit aussi un bon rapport, et il me déclara qu'il n'était pas du tout désappointé, comparant le produit de ses richesses avec les données sou-mises. Dans de telles circonstances mon honorable ami comprendra que je ne pouvais pas aller plus loin. C'était une suggestion très significative de dire que comme représentant du Canada, je ne connaissais rien qui pût corroborer ces données.

M. SHANLY : Je désire dire quelques mots au sujet de cette île. Je ne vois pas pourquoi les produits exposés à Londres ne seraient pas cultivés dans l'île d'Anticosti. J'ai vu des produits de cette île qui surprendraient les cultivateurs d'Ontario. En même temps je dois dire que le jugement rendu par l'honorable député de l'île du Prince-Édouard au sujet du prospectus n'est pas trop sévère. Je n'hésite pas à dire que c'était un prospectus cavalièrement rédigé; mais je dis en même temps que je sais et je crois que l'île peut produire des articles d'une très bonne qualité. L'île cependant demeurera toujours ce qu'elle est, un désert. La raison est, qu'elle a de ces côtes pleines d'écueils, sans un seul port. Ces côtes sont connues pour causer plus de naufrages que nos propres côtes, car elles sont tout à fait inaccessibles. Malgré cela je répète que les articles cultivés là ont certainement pu pousser dans cette île.

M. MITCHELL : J'ai beaucoup entendu parler de l'île d'Anticosti, et j'en sais peut-être autant que tout honorable député. J'ai eu l'honneur de l'avoir sous mes soins, sous le rapport du service maritime, pendant plusieurs années, et je puis corroborer ce qu'a dit l'honorable député de Grenville, au sujet des côtes de cette île. Ces côtes sont plus dangereuses pour les navigateurs, que toute autre côte de notre pays. Je ne sais rien des produits exposés, je ne suis pas allé à l'exposition, et par conséquent je ne puis en parler; mais d'après les connaissances que j'ai acquises depuis nombre d'années, je suis convaincu que certaines parties de l'île peuvent produire d'excellentes racines, et dans quelques cas de très bonnes céréales communes. Que ce pays deviendra favorable pour la colonisation, je ne le crois pas. Pour ce qui est du prospectus je ne sais rien. Je considère cela comme une affaire extraordinaire et je n'y ai pas attaché beaucoup d'importance.

Sir CHARLES TUPPER : L'honorable député y a-t-il attaché quelque importance ?

M. MITCHELL : Oui, pendant les sept ou huit années que j'en avais la direction, comme ministre de la marine, et qu'il fallait chaque année envoyer des secours pour empêcher la population de mourir de faim; mais en dépit de cela, le jugement que les honorables députés rendent sur cet île est trop sévère. Il y a beaucoup à faire dans cette île, mais avec de grandes difficultés. Qu'elle peut faire vivre ses cultivateurs, c'est vrai, mais il y a une autre chose qui, dans mon opinion, empêchera toujours cette île d'être favorable à la colonisation. La difficulté de communiquer, la position isolée de l'île, le manque de communications régulières avec la terre ferme, l'absence de bons ports où pourraient arrêter les navires. Le ministre des finances a dit

que la plus grande économie avait été suivie dans la direction de cette exposition. Cela se peut; je ne puis le contredire d'après mes connaissances personnelles; mais je dirai, pour ce qui concerne le transport des effets, que j'ai entendu parler d'un bon nombre de plaintes. Je crois que les arrangements relatifs au chargement des navires, n'ont pas été des plus économiques. Qui est à blâmer, je ne sais pas, mais je sais que plusieurs marchands de Montréal se sont plaints à ce sujet. On me dit, je ne certifie pas l'exactitude de ce renseignement, qu'un navire fut retardé d'un mois entier, je ne sais pas pour quelle raison.

Le ministre des finances a parlé avec enthousiasme des bons résultats de cette exposition pour le Canada. Je ne doute pas que cette exposition ait de bons résultats pour le Canada, mais que le bénéfice que nous en retirons s'étende à \$250,000, c'est une autre affaire. Je ne suis pas de cette opinion. Cependant, je ne discuterai pas là-dessus; la chose est faite, mais je crois qu'un gouvernement qui demande un crédit de \$50,000 et laisse monter la dépense jusqu'à \$265,000, est négligent dans l'accomplissement de ses devoirs, ou apporte peu de soins à la préparation des estimations; et je ne crois pas, si on eût sus que cette dépense devait s'élever aussi haut, que le peuple eût approuvé une telle spéculation.

M. McMULLEN : Je vois que le coût total de cette exposition a été de \$263,000. Le transport des marchandises nous a coûté \$40,000; puis \$15,000 pour le renvoi de ces articles. J'aimerais à savoir d'où vient cette différence. Est-il vrai que les gens ont expédié des marchandises pour être vendues et ont eu les frais de transport payés par le gouvernement ?

Sir CHARLES TUPPER : Écoutez, écoutez.

M. McMULLEN : Nous n'avons aucune objection à ce que l'on paie le transport des articles de qualité supérieure destinés à l'exposition; mais d'un autre côté, si des gens profitent de l'occasion pour faire transporter leurs marchandises, il est juste que nous le sachions.

Sir CHARLES TUPPER : C'est un fait, et un fait très important.

M. McMULLEN : J'approuve les remarques de l'honorable député de Northumberland. Je crois que cette affaire a coûté excessivement cher, et nous devrions recevoir quelque explication au sujet du crédit que l'on nous demande de voter.

Sir CHARLES TUPPER : J'aimerais à retourner au dernier article et corriger le prix de l'ouvrage de M. Barthe, ce devrait être \$1.50 au lieu de \$11.50, ce qui réduit le montant de \$875 à \$375.

Pour payer aux propriétaires les animaux abattus pour empêcher la propagation de la pleuro-pneumonie \$39,256.14

M. JONES : Le ministre de l'agriculture sera-t-il assez bon de nous dire si le gouvernement a pris en considération la réclamation de M. Clark, de Tatamagouche, au sujet d'animaux qu'il nourrissait et dont il avait soin lorsqu'ils n'étaient pas abattus de suite. On se rappellera que M. Clark croit qu'une forte somme lui est due.

M. CARLING : Cette question a été renvoyée à M. McEachran, pour qu'il fasse rapport, et je pourrai soumettre ce rapport demain. J'essayerai.

M. MILLS (Bothwell) : J'aimerais à savoir si ces dommages ont été en vertu de la disposition des statuts, si ces propriétaires étaient responsables, ou non, car s'ils l'étaient, la disposition est qu'ils n'ont pas droit à des compensations.

M. CARLING : Ces bestiaux furent abattus parce qu'on craignait qu'ils fussent atteints de maladies, et sous la recommandation de M. McEachran, le vétérinaire de la station.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Où cela ?